L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 FEVRIER 1857.

Imprimé et publié par
[illegible] WEISSE & Co.,
[illegible]
N. DUFOUR,
S. HARBY.

[illegible] entre Conti et [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI 10 FEVRIER.

Abonnés à la semaine.

[illegible] de L'ABEILLE sont autorisés [illegible] des abonnements *à la semaine* [illegible] 25 *cents* pour les six [illegible] payables aux porteurs.

[illegible] de ce jour.

[illegible]

Avocat-général.

[illegible]

Bulletin Européen.

[illegible]

Le gouvernement danois a l'intention de faire une révision générale du tarif des douanes. Une commission se réunira à cet effet sous la présidence du conseiller d'Etat Ehlers.

Il n'est plus question pour le moment des conférences de Paris, sinon qu'on se livre à des conjectures sur le contenu du protocole qui sera officiellement publié.

Il se confirme que Feroukh-Khan, l'ambassadeur persan, après avoir rempli sa mission auprès du gouvernement français, se rendra à Londres pour négocier directement avec le cabinet britannique l'arrangement du conflit anglo-persan.

Une correspondance de Paris parle de quelques réformes intérieures qui seraient projetées en France; il s'agirait d'une augmentation du nombre des sénateurs; d'une augmentation de la liste civile; de certaines modifications dans le règlement du Collége de France, etc.

Voici le projet d'adresse de la Chambre des Députés de Turin en réponse au discours de la Couronne:

"Sire, jamais les députés de votre peuple n'eurent plus à cœur de vous offrir l'hommage de leur affection et de leur fidélité, que ce jour qu'ils peuvent vous saluer rayonnant d'une nouvelle gloire due aux armes et à la [illegible] de ce peuple, et où ils vous voient [illegible] sans opposition dans notre péninsule [illegible] à la face de l'Europe, le haut poste qui [illegible] assigné dans le cœur de tous.

[illegible]

A propos des affaires d'Espagne, voici ce que nous lisons dans l'*Indépendance Belge*:

[illegible]

Tout ceci prépare à l'Espagne un épouvantable [illegible]

Le général Prim a été arrêté à Tolède. [illegible] le maréchal O'Donnell [illegible]

Les Territoires.

La Chambre des Représentants s'est occupée [illegible] de la question des territoires. [illegible]

[illegible]

Après le vote de ces deux bills, le comité des territoires en a présenté un troisième relatif à la division du Kansas. La Chambre a [illegible] se constituerait en comité général [illegible].

L'admission du Minnesota, de l'Oregon et du Kansas portera le nombre des Etats à trente-[illegible] et il nous restera en territoires du Nebraska, de Washington, de Dacotah, d'Utah et du Nouveau Mexique, qui feront aussi prochainement partie de la république, comme Etats [illegible]. Il s'agit en ce moment de l'organisation de la Vallée de la Mesilla et du [illegible] à l'ouest de l'Arkansas, en territoires.

LISTE MARITIME.

On trouvera à notre deuxième page la liste des navires qui, aux dernières dates, avaient quitté ou s'apprêtaient à quitter les ports du Nord et de l'Europe pour la Nlle Orléans.

LIBERIA.—Nos avis de Monrovia, capitale de Liberia, vont jusqu'au 27 décembre. La récolte de [illegible] est abondante. Le président Benson a transmis, le 6 décembre, son message annuel à la législature de la colonie. Le revenu du trésor a dépassé de vingt-cinq pour cent le chiffre de l'année précédente; il s'est élevé à $42,[illegible] 41 contre $5[illegible] 76 de dépenses. Le président Benson engage les chambres à voter une légère subvention pour organiser une foire nationale ayant pour but l'encouragement de l'agriculture, des manufactures et du commerce.

HOTEL VERANDAH CONTI.—Cet hôtel vient d'être complètement restauré et est admirablement disposé pour le confort des voyageurs. La table y est excellente et le service irréprochable. Voir aux annonces.

BAL MAÇONNIQUE.—La Loge Mount Moriah [illegible] ce soir un grand bal dans la salle des Odd Fellows. La fête sera, dit-on, très brillante.

TEINTURERIE NOUVELLE.—M. H. BARBIER, 294 rue Royale, entre St Philippe et Ursulines, est un des plus habiles teinturiers, et nous croyons devoir à ce titre le recommander aux familles. Il a étudié son art dans la meilleure école de l'Europe—la manufacture des Gobelins—et il en est sorti avec une connaissance approfondie des ressources et des secrets de la teinturerie moderne. Aussi lui [illegible] d'obtenir à la Nouvelle-Orléans une vogue méritée et de se faire une clientèle. Il ne suffit pas pour [illegible] purement et simplement [illegible] d'une matière colorante [illegible] certaine quantité de liquide; il y a des procédés moins primitifs qui exigent un long apprentissage et des études spéciales. M. Barbier a suivi les progrès de son art et les étoffes qui sortent de ses ateliers ont la souplesse et l'éclat de celles que les fabriques livrent au commerce. A cette première condition de succès, le directeur de la Teinturerie Nouvelle joint l'application systématique du bon marché. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'il insère aujourd'hui dans nos colonnes.

LES VILLES DE L'OUEST.—Nous lisons dans le *Journal de l'Illinois*:

Les journaux de Chicago nous apprennent qu'une nouvelle ville doit être fondée, dans le comté de Lasalle—Dans ce pays-ci une ville est plus vite bâtie qu'un seul monument dans d'autres pays. Ceux qui ne comprennent pas bien ce que c'est que le progrès, n'ont qu'à venir dans l'ouest des Etats Unis pour s'instruire. Il y a déjà autant de maisons dans nos prairies qu'il y avait de buffles il y a cinquante ans; il y aura autant de villes et villages dans vingt-cinq ans.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

COMPLEMENT DES NOUVELLES par l'Africa.

New-York, 7 février—Des lettres particulières reçues ici par l'Africa, annoncent que le navire américain Confederation, de Philadelphie, s'est perdu dans la rivière Mersey. Elles ajoutent que la flotte anglaise s'est emparée des forts de Bresbire et Karrack dans le golfe Persique, et que les Russes ont pris de nouveau possession d'Astrabad.

Marché au Coton—Le fair Orleans est coté à 8 d, fair Mobile, 7 13/16; fair Upland, 7¾. Le stock en main à Liverpool s'élève à 321,000 balles, dont 217 000 balles qualités américaines.

Divers.—L'esprit de terebenthine est calme; la résine vaut 4 s. 6 d. Les fonds américains n'ont pas varié.

Grand Incendie à Mobile.

PERTE DE 10,000 A 15,000 BALLES DE COTON.

Mobile, 9—Trois magasins d'entrepôts de la presse des shippers ont été la proie des flammes, ainsi que toutes les marchandises qui s'y trouvaient, soit 10,000 à 15,000 balles de coton. Une partie seulement de la perte est couverte par les assurances.

Activé par un vent violent, l'incendie a fait en peu de temps des progrès tellement rapides que seulement quelques balles de coton ont pu être sauvées.

L'entrepôt des shippers occupait l'ilet entier et c'est grâce à l'énergie des pompiers et des citoyens que les magasins avoisinants ont échappé aux flammes. [illegible]

Incendie à Louisville.

Hausse rapide des rivières.

Louisville, 9 février—Le [illegible] Smith, à l'est de la maison Gait, a été complètement détruit par le feu. Il y avait une assurance.

La rivière et le temps.

A midi, le thermomètre marquait 31 degrés au-dessus de zéro.

[illegible]

A Wheeling, la rivière a été de 25 pieds [illegible]

Cincinnati, 9 fév—Farine calme, aux cours précédents; whiskey en hausse légère; les provisions sans changement.

New York, 9 fév — Farine [illegible] et porc stationnaires; le mais est recherché au [illegible]

STEAMBOATS—Vicksburg 9—Le Southern Belle est passé ici à midi, le McRae à 1 heure et le Whitehaven à 4 heures P. M. se rendant à la N. Orléans.

COLLÉGE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.—Cette institution, située rue de l'Esplanade, près de la rue Bourgogne, est une des meilleures que renferme notre ville. Elle est dirigée avec un tact parfait par M. HENRY CLINE, dont on connaît le mérite, et qui a obtenu dans l'enseignement d'honorables succès. Le collége de la Nouvelle-Orléans a été incorporé en 1854 par la législature. On y reçoit une instruction solide et variée, et les prix sont extrêmement modérés.

Loterie du Maryland.

Voici les numéros qui ont gagné les prix au tirage du [illegible] janvier 18[illegible]:

No 14 676	$12,500
[illegible]	1,500
[illegible]	1,000
15,401	500
16,044	500
12 310	500
11 00[illegible]	2,000
4 5[illegible]	1,500
18 78[illegible]	1,500
4,06[illegible]	1,500
[illegible]	1,000

Le numéro [illegible] $5,000 [illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

Spectacles de ce soir—[illegible]

Examens—[illegible]

Enquêtes—[illegible]

1re Cour de District—[illegible]

Cinquième Cour—[illegible]

Affaire de meurtre—[illegible]

Vols, etc.—[illegible]

Le lieutenant Hart [illegible]

Voies de fait, &c.—Joe. [illegible] de M. Taylor, est accusé devant le recorder [illegible] d'avoir frappé Collier et Gill.—Amendement.

L'accusation d'assaut et batterie portée par Edward Johnson contre Thomas O'Neil, est mise hors de cour faute de preuves.

—M. Robert Paul a été écroué, par ordre du recorder Stith, en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir porté des coups de couteau à M. W. J. A. Roberts, la semaine dernière [illegible]

Amendes—Le recorder du premier district a condamné à l'amende les personnes suivantes:

Patrick Kelly, drayman, pour violation des ordonnances—Vingt piastres.

Dan Hardin, pour avoir battu sa femme — dix piastres.

Pat et Mary Lachan, Mary Wilson, Mary Smith, Bridget Malloy, [illegible] O'Brien et Mary Ann Brown, trouble de paix—Dix piastres.

Accidents.—M. Laurence Crehan, un des conducteurs de la ligne d'omnibus de M. Rodd, [illegible] du chemin du Bayou [illegible] et s'est grièvement blessé. On l'a transporté à l'hôpital de Charité.

—Andrew Conway est tombé de son dray, les roues lui sont passées sur le corps. [illegible] à l'hôpital. La blessure est grave.

Révolte.—Les quinze matelots dont nous avons mentionné l'arrestation ont subi hier, devant le Commissaire des Etats-Unis, l'interrogatoire [illegible] à la 1re Cour de District des Etats-Unis. M. Badrey, capitaine du navire Martha, les accuse de s'être révoltés en mer.

Enterrements dans les différents cimetières de la ville, dans la semaine expirée dimanche, 8 du courant:

Cypress Grove No 1	2
" " No 2	10
Cimetière de l'Hopital de Charité	5
" des Odd Fellows	3
" de Greenwood	3
" Protestant	3
" de Lafayette	13
" Catholique No 1	5
" " No 2	10
" de l'Asile St Joseph	0
" de St Vincent de Paule	13
" des Israélites (Dispersion)	0
" " (Coteau de la Metairie)	0
" St Louis	2
" de St Patrick	20
Total	95

MARBRE DE L'ILLINOIS.—Le *Cairo Delta* dit avoir vu un bloc de marbre provenant des carrières situées à cinquante milles au-dessus de Cairo, sur le Mississipi. Ce marbre est de couleur brunâtre, très bien veiné, d'un beau grain, et pouvant recevoir un très beau poli.

Louisiane.

DECADENCE DE DONALDSONVILLE—Nous lisons dans le *Vigilant* de Donaldson:

La ville de Donaldson présente en ce moment un état de crise fort alarmant. Au contraire de presque toutes les petites villes, particulièrement celles de l'Ouest, il semble que la nôtre voit sa prospérité décidément arrêtée ainsi que son accroissement. Donaldsonville n'a pas de commerce local proprement dit. On n'y fabrique rien, la main d'œuvre n'y emploie pas d'ouvriers, soit mécaniciens ou autres. Placée à l'entrée d'un canal par où le Mississipi dégorge une partie de ses eaux, on peut croire au premier abord que les deux cours navigables qui forment ses limites de deux côtés, doivent être pour la ville une source de commerce, un élément de richesse. Or c'est précisément le contraire qui existe et cela s'explique facilement.

Le bayou Lafourche est nuisible à Donaldsonville en ce qu'il permet, sinon continuellement, au moins pendant huit mois de l'année, aux expéditeurs du Nord et de la Nouvelle-Orléans de livrer leurs marchandises jusque chez les habitans les plus éloignés.—Ainsi, si le bayou Lafourche n'existait pas, il y aurait des marchands en gros qui, sans avoir besoin de la Nouvelle Orléans, feraient venir de l'Ouest et du Nord tous les produits nécessaires à la contrée.

A quoi sert de laisser nos provisions passer par le marché de la Nouvelle Orléans où elles ne font qu'augmenter de prix?

Le bayou annule tout commerce d'entrepôt ici, avec lui plus de transit par terre dans l'intérieur, partant pas de fabriques de wagons, forges, charronnage, élève de chevaux, et en dernier lieu manque de débouchés pour le petit producteur agricole dont le champ reste inculte faute de marché avoisinant.

Il en est de même du fleuve quoique à un degré moins gênant.

Nous parlons ici de la ville proprement dite et non des terrains voisins.

Le Mississipi avec ses immenses steamboats est une riche veine commerciale, c'est vrai, mais si les habitans riverains en profitent, Donaldsonville, comme cité, y perd d'autant plus. Les planteurs reçoivent à leurs portes toutes leurs provisions achetées en gros, ils expédient directement leurs produits à la Nouvelle-Orléans, et s'ils viennent à Donaldson c'est tout simplement par désœuvrement ou pour faire quelques minimes emplètes. Voilà pourquoi les seules maisons de commerce qui réussissent sont les magasins de détail ou les cafés.

Il résulte de cette facilité de communication avec la Nouvelle-Orléans et les ports des hauts, que notre ville voit passer devant elle un commerce considérable dont elle n'a que la vue.

Tant que cet état de choses durera, Donaldson végétera, et n'offrira aucune chance au commerçant en grand, et sa population *ipso facto*, restera telle qu'elle est ou même diminuera. Plusieurs familles ont déjà quitté, beaucoup d'autres essayent de réaliser pour partir aussi.

ROME ET MEXICO.

Dans un consistoire secret tenu à Rome, le 15 décembre, le Pape a prononcé une allocution sur la situation de l'Eglise catholique au Mexique depuis la dernière révolution dont ce pays a été le théâtre. L'allocution papale rappelle la résistance apportée par les évêques de Puebla, de Potosi, de Guadalaxara et par l'archevêque de Mexico aux premières conséquences religieuses de cet événement politique; la sécularisation des biens ecclésiastiques, l'abolition des vœux monastiques, la proclamation de la liberté de conscience, etc., mais elle est obligée de constater qu'il s'est trouvé au Mexique même des religieux qui se sont montrés partisans de la loi de sécularisation et qui ont été jusqu'à vendre eux-mêmes les biens de leur propre communauté au mépris des règles et des saints canons.

Le libre exercice de tous les cultes, la faculté pleine et entière de manifester ouvertement et publiquement toute espèce d'opinions et de pensées, ces droits votés par l'Assemblée constituante du Mexique sont également condamnés avec une grande vivacité comme des moyens "de corrompre plus facilement les " mœurs et les esprits des peuples, de propager la peste abominable et désastreuse " de l'indifférentisme et d'achever de détruire la sainte religion."

Après avoir déclaré nul et de nul effet tous les décrets mis à exécution au Mexique, le Saint Père passe en revue l'état de l'Eglise dans la plupart des républiques de l'Amérique du Sud, et il énumère longuement les griefs qu'elle peut faire valoir contre la suprématie de l'autorité laïque.

SANTA ANNA ET O'DONNELL.

Nous lisons dans une correspondance de Madrid:

Nos journaux se sont beaucoup occupés de la présence à Madrid du général mexicain Dominguez Cortès, je vous en ai même dit un mot. Je puis aujourd'hui vous être exactement la nature de la mission qui lui a confiée l'ex-dictateur Santa Anna. Ce dernier a remis au général Cortès une lettre à l'adresse du maréchal O'Donnell, afin d'inviter l'illustre à user de son autorité [illegible] en disponibilité qui [illegible] quinze cents à deux mille, s'engager sous le drapeau de Santa Anna et l'aider à reconquérir le pouvoir. L'ex-dictateur s'engage à envoyer au maréchal O'Donnell, après le succès, une somme de deux millions de piastres avec lesquelles il pourra [illegible] une armée espagnole au service de qui bon lui semblerait. Il ne m'est pas permis de vous dire la réponse du maréchal à une aussi étrange proposition.

—Verger, dit une correspondance de Paris, s'est pourvu contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation [illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

PHEBUS,

NOUVELLE.

XXVII.

A Marse de [illegible]

[illegible]

Phébus sourit d'abord et puis il fut frappé du caractère de grandeur qui dominait dans l'ensemble de cette construction.

Elevée sur un haut perron précédé d'une grille massive, la villa, vivement éclairée par les rayons obliques du soleil couchant, se détachait nettement sur la sombre verdure des cyprès et des pins parasols qui lui servaient de rempart contre le vent du nord-ouest. Tout en elle, dans les détails, au mauvais goût du premier propriétaire, l'architecte avait su sauver la dignité de l'art par la disposition et les proportions vraiment belles des lignes principales, et à ces caractères de beauté dus à la religion d'un artiste, et puissamment mis en relief par l'admirable coloris dont le ciel du Midi rehausse à toutes les heures du jour les œuvres de Dieu comme celles de l'homme, s'ajoutait encore la majesté particulière aux choses abandonnées.

Tout annonçait, en effet que cette maison n'était pas habitée. Les persiennes étaient fermées, l'herbe croissait entre les dalles du perron, des tuiles arrachées de la toiture par le mistral d'hiver en jonchaient les marches jusqu'au pied de la grille que rongeait çà et là une rouille déjà épaisse; le mélancolique génie des ruines avait déjà touché cette œuvre de la veille.

De retour chez son hôte, Phébus demanda à ce dernier ce que c'était que cette maison.

—C'est toute une histoire, lui répondit le vieux gentilhomme, c'est à dire une histoire très courte et assez mystérieuse sur laquelle on a brodé beaucoup de commentaires. La voici:

Il y a un peu plus de quatre ans, la maison dont vous me parlez appartenait encore à un riche Anglais, qui l'avait fait bâtir pour y habiter l'hiver avec sa famille. Un beau jour, l'Anglais déménagea et quitta le pays. On apprit qu'il avait vendu son habitation pour une somme fabuleuse, environ quatre ou cinq fois sa valeur réelle à un Espagnol du nom de Perez, qui la meubla avec une magnificence orientale. Peu de temps après, vint s'y établir une femme jeune et d'une admirable beauté. Je puis l'affirmer, bien que je ne l'aie vue qu'après sa mort.

—Elle est lugubre, cette histoire! dit Phébus.

—Ce n'est pas ma faute. Je vous la raconte comme elle est. Je l'ai donc vue morte; vivante, personne ne peut se vanter de l'avoir jamais aperçue; elle ne sortait jamais, et vivait seule, servie par deux négresses et par un seul domestique, qui n'était autre que ce Perez, acquéreur de l'immeuble. La discrétion faite homme.—Mon récit parait vous intéresser? dit en s'interrompant le narrateur.

—Beaucoup, répondit Phébus qui paraissait prêter à cette histoire une attention singulière.

—Il y a environ six à sept mois, reprit le conteur, cette femme, pour des raisons quelconques, réduisit des deux tiers le personnel de sa maison. Les deux négresses la quittèrent; elles allèrent s'embarquer à Marseille pour je ne sais quel pays de peaux noires.—La dame restée seule avec son domestique mourut presque aussitôt. Le médecin qui constata la mort déclara qu'il y avait empoisonnement; Perez fut arrêté, puis bientôt mis en liberté dès que l'enquête eut constaté qu'il y avait eu suicide. Il paraît que la pauvre femme avait pris soin de laisser une déclaration qui ne permettait aucun doute à cet égard. Comme j'étais lié avec le procureur du roi qui procéda à cette enquête, je l'accompagnai là-bas par curiosité, après l'avoir préparé par un déjeuner confortable à supporter les émotions de cette corvée funèbre. C'est alors que j'ai pu me convaincre, en la voyant après sa mort et déjà défigurée par l'effet du poison, qu'il n'y a guère par le monde, de femmes plus belles, aussi belles même, que dût être de son vivant la marquise Antonia.

—Antonia! s'écria le vicomte. On l'appelait la marquise Antonia? Vous étes bien sûr que ce nom....

—Etait le sien? Non; car elle en avait beaucoup d'autres, et celui-là m'avait l'air d'un nom de fantaisie. Toujours est-il qu'elle le portait, à ce qu'il paraît, depuis très long temps. Le vrai, c'est qu'elle était de la plus haute noblesse espagnole. Mais votre émotion est bien grande, mon ami, l'auriez-vous connue?

—Oui, répondit Phébus; cette femme a eu sur ma vie une fatale influence. Vous venez de remuer là, ajouta-t-il en portant la main à son cœur, des cendres que je croyais bien refroidies, et parmi lesquelles il me semble qu'il y a des remords encore chauds. Permettez-moi de vous interroger. A-t-on pénétré la cause de cette mort?

—Non, répondit le conteur, il n'y rien de certain là-dessus. Le vieux Perez seul connait peut-être le mystère, mais il est permis de supposer que la marquise s'empoisonna par dégoût de la vie, amené tout naturellement par une passion malheureuse.

—Et le vieux Perez, qu'est-il devenu, demanda Phébus avec anxiété, sait-on où il est allé?

—Perez n'a pas quitté le pays, il habite une cabane là bas dans une vallée, à peu de distance de la villa, qui est bien et dûment sa propriété et qu'il parait résolu à laisser tomber en ruine. Des propositions très avantageuses lui ont été faites à plusieurs reprises, il a toujours refusé de la vendre.

Ayant terminé son récit, et voyant que Phébus ne lui adressait plus de questions, le vieux gentilhomme par discrétion abrégea la soirée et souhaita affectueusement à son hôte une bonne nuit.

Le lendemain Phébus se fit indiquer exactement le chemin qui menait à la cabane de Perez. Il trouva le vieillard égrenant son chapelet à l'ombre d'un figuier.

—Perez, lui dit-il, quand il fut à quelques pas de lui, me reconnaissez-vous?

—Oui, répondit Perez: vous êtes le vicomte de L......; que me voulez-vous?

—La mort a frappé près d'ici, répondit Phébus, une femme qui nous fut bien chère à tous deux; je viens vous parler d'elle, Perez.

—Il n'y a qu'un homme au monde, répondit Perez d'une voix sombre et en fixant sur le vicomte un regard inquisiteur, il n'y a qu'un homme au monde à qui je doive parler d'elle. Le nom de cet homme était sorti de ses lèvres avec son dernier soupir, et si c'est le vôtre....

—Eh bien? dit Phébus en proie à la plus vive émotion.

—Vous êtes le vicomte de L......, reprit Perez sans répondre à l'interrogation de son interlocuteur, et en expirant elle a dit: Phébus!

—Phébus! s'écria le vicomte, elle a prononcé mon nom, à elle vous? Ah! mon Dieu! mon Dieu! m'a-t-elle pardonné?

—Oui, répondit Perez, et puisque c'est bien vous qui êtes Phébus, car c'est bien vous, n'est ce pas?

—Oui, oui, dit le vicomte avec une impatience fébrile.

—Venez, dit Perez, en montrant à Phébus la porte de sa chaumière.

Phébus entra. Perez le suivit et ferma la porte avec soin; puis il alla prendre dans une sorte de cachette pratiquée au milieu de quelques meubles dont la simplicité jurait singulièrement avec le lieu où ils se trouvaient, une cassette d'ébène qu'il remit entre les mains du vicomte.

—Voici le dépôt que je suis chargé de vous remettre, dit le vieillard, en lui présentant en même temps une clé. Sans la Providence qui vous amène, et qui me juge à propos, j'en aurais pas [illegible] je serais mort avant d'avoir accompli cette mission.

Phébus ouvrit la cassette d'une main violemment agitée par l'émotion. A l'aspect de son contenu, il éclata en sanglots.

C'était le magnifique trésor de sa chevelure tout entière qu'Antonia léguait à son amant.

"Ta me couperas les cheveux, avait-elle " dit à Perez peu d'instants avant d'expirer, " et tu les remettras à Phébus."

—Qui? Phébus? qui s'appelle ainsi? avait demandé Perez.

—Phébus! mon Phébus! je lui pardonne, avait répondu Antonia, et puis elle s'était pour toujours endormie.

Le premier éclat de sa douleur passé, Phébus se prit à contempler d'un œil morne ces chères reliques, et voyant Perez près de lui, il lui tendit la main. Perez ne lui donna pas la sienne.

—Vous lui avez fait bien du mal, est-ce pas? dit l'Espagnol.

—Ah! s'écria Phébus, n'est-ce pas moi qui l'ai tuée?

En disant ces mots, il prit entre ses mains, pour les baiser pieusement, les tresses abondantes de la chevelure; [illegible] et sans trouver un [illegible] la dague de Perez avait déjà dans sa poitrine.

[illegible]

C'est ainsi que le vicomte Phébus de M. [illegible]

Phébus n'a point eu un peu plus de quarante ans, il jouit d'une santé excellente, et ressent que habituellement des ouvertures que lui font son notaire en vue d'un mariage convenable sous tous les rapports.

[Fin] DE CHATILLON.

Dyspepsie—Guérison étonnante!

M. G. G. MERSHON, négociant, nous adresse la lettre suivante:

Simpsonville, comté Shelby, Ky. 30 mars 1855

(Les Amers Allemands obtiennent du succès partout. Vous trouverez ci-joint un certificat de M. *Morton Berkley*, fermier respectable de ce comté.)

Simpsonville Ky. 30 mars 1855.—Mon cher monsieur—Je vous dirai que j'étais très gravement atteint de la *dyspepsie* depuis plusieurs années et que j'avais en vain essayé recours à la saisepareille et à d'autres remèdes. Je me suis décidé d'essayer des **Amers Allemands du Hoofland** m'engageant à essayer cette préparation. Je vous annonce aujourd'hui avec plaisir que, grâce à ces amers, ma santé est meilleure qu'elle n'a été depuis nombre d'années.—Je n'hésite pas à les recommander à tous ceux qui sont atteints de cette terrible maladie.

Votre obéissant serviteur,

MORTON BERKLEY.

Au Dr C. M. Jackson.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne. A vendre, à la Nlle Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres.
10 fev—1m-3 p-e-e-te.

Cincinnati, Etat de l'Ohio, Comté Hamilton.

Pardevant moi, juge de paix dans et pour ledit comté, s'est présenté John Lee qui, après avoir été assermenté, a déclaré qu'il avait une diarrhée chronique depuis vingt deux ans et qu'il avait consulté les médecins les plus distingués de Cincinnati et de Philadelphie et que leur traitement ne l'avait nullement soulagé. [illegible] Amers d'Hostetter, il en fit l'essai et a son grand étonnement, fut immédiatement soulagé. [illegible] complètement rétabli. [illegible]

Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 aout 1856.

C. F. HANSELMANN, juge de paix, No 44, Western street, Cincinnati, O.

A vendre par J. WRIGHT & Co,
10 fev—6t v e te Nos 21 et 151 rue Chartres

BIENFAITEURS *de l'humanité*.—Le peuple ne devrait pas accorder son estime à l'homme qui a inventé les tapis de Bruxelles ou les brillantes étoffes, mais bien à celui qui fait une découverte utile à chacun de ses semblables. Un des représentants de notre gouvernement vient d'arriver du Brésil. Il raconte qu'on lui demanda tout d'abord s'il connaissait le chimiste américain, le Dr J. C. AYER, inventeur du *Cherry Pectoral* et des *Pilules pour le catarrhe*. Comme ces remèdes (surtout le Cherry Pectoral) sont répandus dans toutes les villes de l'Amérique du Sud, ils sont les représentants les mieux connus des produits américains. De plus, comme des milliers de personnes là-bas de même qu'aux Etats-Unis leur doivent la santé, il n'est pas étonnant que les habitants vénèrent l'inventeur, mais on ne peut trop concevoir comment il s'imaginent que dans une population de vingt-cinq millions le Docteur soit le seul homme distingué. 10fev—1f

NETTOYEURS MORTELS.—Des médecins ignorants ont affirmé que les vers ne sont pas dangereux, qu'ils enlèvent les matières nuisibles du canal par où passe la nourriture. Quelle audacieuse dispense! quelle injurieuse philosophie! Tous les médecins expérimentés savent que les vers causent une inflammation des intestins et s'attaquent même à l'estomac. C'est la maladie la plus dangereuse pour les enfants et c'est malheureusement la plus commune. Mais il y a un remède qui agit promptement et est infaillible: c'est le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. Le propriétaire défie qui que ce soit de prouver que cette préparation n'ait pas toujours réussi.

Souvenez-vous du nom: **Vermifuge Canadien de Winer**. Rappelez-vous que c'est le seul remède dans lequel on puisse placer la plus entière confiance.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue Chartres
9 fev—3

Les Amers d'Hostetter règlent l'appétit, corrigent le système, chassent la bile et autres impuretés. Il n'y a pas de remède comparable pour la dyspepsie et les symptômes de ce mal. [illegible] A vendre par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres
3 fev—1 m e s

INDIGO—15 surons indigo de Guatemala, en débarquement du brick [illegible], à vendre par LAMBERT & [illegible], 22 St Levée, en face Natchez Alley.
9 janv

(Communiqué.)

SIMPLES CALCULS A PROPOS DE TOMBOLAS.

Nous avions la tombola de $16,000 à la **Librairie Nouvelle**, 107, rue de Chartres—voici qu'une autre s'annonce chez M. Dres. Permettez-moi, Messieurs, un court examen de ces deux entreprises.

Laissant de côté les lots insignifiants (que j'appellerai de *compensation*) et qui sont au nombre de 15,700 dans la tombola de la **Librairie Nouvelle** et 25,310 dans l'autre,—nous comparerons la valeur relative des véritables lots gagnants.

Le nombre en est de 300 sur 16,000 dans la tombola de la **Librairie Nouvelle**,—1 lot gagnant sur 53;—et de 34 sur 25,600 dans l'autre, c'est-à-dire 1 sur 753: premier avantage acquis à la Tombola de la **Librairie Nouvelle**.

Quelle valeur représentent ces lots gagnants?—$13,650 sur une somme totale de $16,000 dans la première Tombola, et $51,740 sur $64,000 dans l'autre: second avantage en faveur de la **Librairie Nouvelle**.

Quel est maintenant le rapport entre le coût du billet et la valeur du lot le plus fort qu'il puisse gagner?—Le lot principal dans la Tombola de la **Librairie Nouvelle** vaut $7,500, et le billet coûtant seulement une piastre, les chances de gain sont comme 1 est à 7,500 c'est-à-dire qu'on peut gagner **7,500 fois** sa mise de fonds, tandis que dans l'autre, le lot le plus fort étant évalué à $11,000, et le coût du billet étant de $2 50, les chances ne sont plus que dans le rapport de 1 à 4,400—c'est-à-dire qu'une piastre ne peut rapporter au maximum que $4,400, et encore à un seul homme sur 25,600 porteurs de billets. Il y a encore l'avantage est du côté de la Tombola de la **Librairie Nouvelle**.

Il est vrai qu'il y a de quoi éblouir dans cette souscription de 277 lots de terre, dont chaque numéro ouvrira se voit d'avance l'heureux propriétaire. Calculons un peu cependant. Les 277 lots de terre sont évalués en somme à $7,740. Or, cela donne comme valeur moyenne de chaque terrain au plus moins de $28.

Quelques chiffres encore.

Quel est le nombre des billets émis par la Loterie de la Havane?—22,000 Combien de gagnants?—moins de 350 c'est-à-dire 1 sur 63. La proportion est de 1 sur 53 à la **Librairie Nouvelle**.

Le billet entier de la Loterie de la Havane coûte $20. Le gros lot est de $100,000, c'est-à-dire qu'il contient 5,000 fois la mise de fonds: le gros lot de la Tombola de la **Librairie Nouvelle** paie 7 500 fois la mise de fonds. 9 fev—2t

APPRENEZ L'ANGLAIS!

Ne perdez pas votre temps

A L'APPRENDRE AVEC DES GRAMMAIRES qui ne peuvent vous apprendre que des règles, des exceptions et des mots isolés;

Qui ne peuvent ni accoutumer votre langue à la vraie prononciation, ni vos oreilles aux sons.

Qui ne peuvent vous apprendre la langue commerciale parlée tous les jours.

De même que vous avez appris à parler

VOTRE PROPRE LANGUE PAR LA PRATIQUE,

longtemps avant que vous en lisiez la grammaire, De même vous devez apprendre l'anglais

Par la pratique seule,

une pratique facile et bien soutenue.

C'est à l'établissement du Prof. Brette, 13, RUE St-CHARLES, 13,

où l'on peut se rendre tous les étrangers, en arrivant dans ce pays, et aussi ceux qui veulent se perfectionner dans cette langue.

C'est là qu'on trouve la belle occasion d'entrer immédiatement en conversation pratique, avec un groupe d'Américains engagés exprès pour leur faire comprendre et parler facilement, et en quelques semaines, la langue générale commerciale anglaise.

Que les arrivants se prennent promptement à même de se faire un emploi lucratif et d'étendre leurs affaires.

Les langues française et espagnole y sont enseignées de la même manière.

Après les premiers exercices préliminaires on est [illegible] à tous les élèves [illegible] autre langue que celle qu'ils apprennent. 29 janv

HOTEL VERANDAH CONTI, Rue Conti Nos 24, 26, et 28,

ENTRE CHARLES ET LEVÉE.

[illegible] a l'honneur d'informer messieurs les habitants de la campagne et les voyageurs [illegible]

TEINTURERIE NOUVELLE

rue Royale No 294 entre St Philippe et Ursulines

H. BARBIER,

Élève de la Manufacture Impériale des Gobelins.

—Teintures et apprêts perfectionnés par les [illegible]

—Teinture et restauration à neuf avec [illegible]

—Blanchissage de toutes sortes d'étoffes écrues [illegible]

—Teinture en couleur de toute nuance.

—Spécialité pour le dégraissage et nettoyage [illegible] 10 fev—1m

CIGARES DE LA HAVANE—9,300 Regalias, [illegible] Yarra, Regalia Modana, Regalia Londres, [illegible] Trabucos [illegible] FRANCISCO CAMBOLA

CIGARETTES—[illegible] FRANCISCO CAMBOLA, No 28 rue Tchoupitoulas

50 caisses pâte de fruits [illegible] à vendre par [illegible] No 9, rue Gravier

EN débarquement du navire [illegible] Royer Canon 1848, [illegible] A. CASERES, 25 Vieille Levée

CHATAIGNES—25 paniers chataignes fraîches à [illegible] LANATA FRERES, Nos 11, 13, rue [illegible]

MACARONI [illegible] LANATA FRERES, Nos 11, rue Jefferson

VIN de champagne [illegible] LANATA FRERES, Nos 11, rue Jefferson

ZINC—[illegible] ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

COLLE—[illegible] colle commun, fine et blanche, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

BRIQUE DE BATH—10 barils et 50 boucauts brique pour nettoyer les couteaux, etc. etc. A vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

CRAIE—150 boucauts et 120 barils craie, à vendre par ALFRED KEARNY.

COUPEROSE—40 barils, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

CLOUS—4,50 barillets clous de différentes grosseurs et marques, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

HUILE DE PIED DE BŒUF—5 barils, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

EPONGES—2300 balles de qualités assorties, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

L'EAU D'ANGLETERRE—8 caisses, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

HUILE DE LIN—140 barils huile de lin, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

ESPRIT DE TEREBENTHINE—100 barils, à vendre par ALFRED KEARNY, 72 rue des Magasins

QUININE française—400 onces quinine de la marque Alfred Labarraque & Co. A vendre par P D SEGOND & COUTIN, 13 rue Bienville

FRUITS à l'eau-de-vie et au jus—40 caisses fruit au jus assortis, [illegible] B. TALAMON, 161 rue Royale

MACARONI français—30 caisses de la marque Tardy & Mancamp, [illegible] B TALAMON, 161 rue Royale

VINS en caisses et en barriques—220 caisses vin rouge St-Estèphe et Cantenac, 60 caisses vin blanc Haut Sauterne, 28 barriques vin rouge St-Estèphe, 20 do vin blanc Sauternes, en débarquement du navire Our Union, à vendre par B TALAMON, 161 rue Royale

PRUNES sèches—30 caisses de 12 paubans, en débarquement du navire Isabelle, à vendre par B TALAMON, 161 rue Royale

EAU-DE-VIE Cognac Hy Rattou—25 quarts de cette marque, 1850 et 1851, en débarquement du navire Isabella. La même marque constamment sous les clefs de la douane. B. TALAMON, 161 rue Royale

EN débarquement du navire Isabella, de Bordeaux: 200 1/2 boîtes petits pois au naturel. A vendre par BENTE & GRIMA, 72 rue Gravier

REÇU par le navire Guttemburg, de Havre—200,000 cigares d'Allemagne. A vendre par BENTE & GRIMA, 72 rue Gravier

ATTENDU par le navire Daphne de Bordeaux: 21 caisses vin blanc Haut Barsac, [illegible] sardines à l'huile de Nantes en 1/2 et 1/4 b. A vendre par BENTE & GRIMA, 72 rue Gravier

ATTENDU par le navire Daphné, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge Bas Medoc, St Estèphe, St Julien, 27 barils vin blanc Haut Sauternes, [illegible] BENTE & GRIMA, 72 rue Gravier

DIVERS—Un assortiment de [illegible] bien connues: Rasteau, [illegible] BENTE & GRIMA, 72 rue Gravier

$25 DE RÉCOMPENSE pour l'appréhension de MARIE, [illegible] 7 fev—6t

ATTENTION.

Vente de Marchandises avariées et Marchandises sèches.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de Marchandises avariées et Marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M. au magasin l'encan de R. Fayebard & Co, No [illegible], rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

L'attention des acheteurs de farine est appelée sur la vente de 11 6 barils de farine, ce matin, à 10 heures, par D. S. Murphy, encanteur, au pied de la rue Poydras.

Nous appelons l'attention du public sur la vente [illegible] l'Arcade de Banks, rue des Magasins, par le ministère de Messrs Beard & May, encanteurs. Pour le détail voir l'avis de vente publié dans une autre partie du journal.

Ventes à l'encan par Messrs Beard & May.

Fev 15—Quatre esclaves de valeur.

Fev 14—23 terrains sur la batture du 1er district, [illegible]

[illegible]

Le navire ISABELLA, capitaine [illegible] venant de Bordeaux, est en déchargement dans le Troisième District, [illegible] R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée

Le navire LEXINGTON, [illegible]

D. P. Scanlan & Co.

No 12 et 14, Rue de Chartres.

Au prix contant.

CONTINUERONT, [illegible] de leur magnifique assortiment de **Marchandises d'hiver**, comprenant en partie: [illegible] CACHEMIRES, [illegible] RUBANS, FLEURS, PLUMES, &c.

Leur but étant de faire place [illegible] aux dames à profiter de cette occasion.

ON demande une excellente Couturière [illegible] D. P. SCANLAN & Co, No 12 et 14 rue de Chartres

NAVETS—[illegible] du Nord, en débarquement du navire Bann. Pommes de terre [illegible]

A VENDRE. PAR J. RIVIERE & [illegible] No 40 et 42, rue de la Commune.

EN débarquement du navire St Louis venant de New York: [illegible]

EN débarquement du navire Amaranth [illegible] J. VIERRA, Jr, 20 rue Conti

EAU DE VIE [illegible] AUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19 rue St Louis

VIN rouge [illegible] FILS & BERNAL & Co, 17 et 19 rue St Louis

VIN BLANC—[illegible] AUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19 rue St Louis

SARDINES à l'huile [illegible] AUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis

DIVERS [illegible] X. LAMBERT, 82 rue des Magasins

EN débarquement du navire Isabella, de Bordeaux: [illegible] P D SEGOND & COUTIN, 13 rue Bienville

EN débarquement du navire Isabella, venant de Bordeaux: 20 barriques vin rouge, bon ordinaire, St Julien Medoc, [illegible] H. LAMBERT, No. 82, rue des Magasins

EN débarquement du navire Isabella venant de Bordeaux: [illegible] HENRY VALETON, 90 rue St Pierre

SACS [illegible] Cognac Ritherst 18.5 [illegible] R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée

VINS rouge et blanc en barriques et en caisses—[illegible] R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée

VIN blanc et vin rouge supérieurs en caisses—[illegible] R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée

SARDINES à l'huile—40 caisses 100 1/4 boîtes sardines à l'huile de Philippe & Canaud [illegible] R CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée

CERISES et fruits à l'eau de vie, fruits au jus—[illegible] R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée

EAU DE BLADON.

LE soussigné a conclu un arrangement qui lui permettra d'avoir toujours de L'EAU DE BLADON sortant des sources de MM Comer & Wooten, propriétaires. [illegible] JAMES SYME, pharmacien, encoignure Canal et Carondelet

LES CONTEMPLATIONS ILLUSTRÉES—Les 7e et 8e livraisons de cette publication ont été reçues à la Librairie Nouvelle 107, rue de Chartres. [illegible] 7fev

A. Rousset & Co. Rue du Canal, Près Chartres.

ONT reçu dernièrement les articles qui suivent et qui seront vendus à très bon marché. [illegible]

Nouvel envoi.

NOUS venons de recevoir une autre partie de cette [illegible] A. ROUSSET & Co, No 60, rue du Canal, près Chartres

DIVERS—[illegible] FRERES & BORDELOIS.

Grands vins de Bordeaux.

[illegible] SCHROEDER & Co. 21, rue de Chartres.

Loterie de la Géorgie.

Classe 21. Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géo., JEUDI, 12 février 1857.

Un des plus beaux plans qui aient jamais été offerts au public.

MAGNIFIQUE PLAN:

1 Lot de	$ 50,000		50,000
1 do	20,000		20,000
1 do	10,000		10,000
1 do	9,000		9,000
1 do	8,000		8,000
1 do	7,000		7,000
1 do	6,000		6,000
1 do	5,000		5,000
1 do	4,000		4,000
1 do	3,000		3,000
1 do	2,000		2,000
1 do	1,000		1,000
100 do	100		10,000
100 do	60		6,000

APPROXIMATIONS.

4 Lots de $250, approx. de	$50,000 sont				$1,000
4 do	200	do	20,000		800
4 do	150	do	10,000		600
4 do	80	do	9,000		320
4 do	70	do	8,000		280
4 do	60	do	7,000		240
4 do	55	do	6,000		220
4 do	50	do	5,000		200
4 do	45	do	4,000		180
4 do	40	do	3,000		160
4 do	30	do	2,000		120
4 do	25	do	1,000		100
5,000 do	20	soit			60,000

5,260 lots s'élevant a $204,000

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent les numéros qui gagnent les 12 premiers lots, ont droit aux 48 lots d'approximation, d'après le plan.

Les 5,000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $50,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $50,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20. Si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

Les certificats de paquets seront vendus aux taux suivants, qui sont le risque.

Certificat de paquet	de 10 billets entiers		$80
do	do	de 10 demi billets	40
do	do	de 10 quarts de billet	20

On peut adresser à Saml SWAN, boite 1.36, bureau de post, Nouvelle-Orléans, ou à S. SWAN & Co. Atlanta, Ga. S. SWAN, Montgomery, Ala.

Fév—vil. et camp.

TOMBOLA DE $64,000.

OU

Vente par actions de 25,600 LOTS DE VALEUR DIVERSE

A tirer au sort entre les Souscripteurs ou Actionnaires.

Prix de la souscription, $2 50,

1er Lot—Une maison neuve en briques avec ses dépendances et varandah, située encoignure des rues Bourgogne et St Pierre, estimée ... $11,000

2nd Lot—Une maison neuve en briques attenante au No 1 et faisant face à la rue Bourgogne, avec varandah ... 8,500

3me Lot—Une autre maison attenante au No 2, avec varandah, et faisant également face à la rue Bourgogne, estimée ... 8,500

4me Lot—Un Terrain avec ses bâtisses, situé rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse, loué à bail jusqu'au 1er novembre 1857 à raison de $720 par an, estimé ... 8,000

5me Lot—Un magasin en briques, à trois étages, façade en granit, rue Tchoupitoulas entre les rues Notre Dame, Julie et Commerce, estimé ... 4,500

6me Lot—Un magasin en briques à trois étages, façade en granit, situé dans le 3me District, rue de la Levée entre les rues St Ferdinand et Montegut, face au fleuve, estimé ... 3,000

7me Lot—Une habitation sise à Gentilly, paroisse d'Orléans, à environ 3 milles de la Nouvelle Orléans, mesurant 7[illegible] pieds de face au Chemin de Gentilly [illegible] ... 3,500

277 Lots—Lots de terre de la valeur [illegible] ... 7,740

25,316 Lots—Chacun de [illegible] cent cigares de $5 le millier, [illegible] ... 4,2[illegible]

Frais et dépenses ... 7,0[illegible]

[illegible] $64,000

Nous soussignés déclarons avoir estimé aux prix portés ci-dessus les terrains et propriétés foncières mentionnées dans le projet de Tombola ci-dessus. Nouvelle Orléans, le 4 février 1857. (Signé) J. P. DESBOIS, (Signé) F. CORRADELLES.

Je certifie que les titres des propriétes et biens ci-dessus qui ont été examinés par moi et que je les ai trouvés exacts et bons. Nouvelle Orléans, le 26 janv 1857. LS. BOUIGNEAUD, Avocat.

Tous les plans des maisons et terrains sont déposés au magasin de M Dres [illegible]

[illegible]

Tous les certificats d'action porteront la signature de M. Dres et [illegible]

NAVIRE Our Union, de Bordeaux—20 caisses au débarquement:

14	caisses	kirsch
20	do	vermouth
25	do	fruits au jus
20	do	fruits à l'eau de vie
10	do	liqueurs assorties
40	do	vin blanc Haut Sauterne
20	do	vin rouge Leoville
20	do	St Julien et Pauillac
10	do	Julien et Jobert
25	do	Chateau Larose
25	do	Margaux, Latour et Lafite
4	do	vin blanc Chateau Yquem
100	paniers champagne en [illegible] bouteilles	
4	barriques vin rouge St Estèphe	
6	do	do Laborde Guichard
20	barriques vin blanc Haut Sauterne	
25	caisses de 100 1/4 boîtes sardines à l'huile	
12	do	pâtes Moret assortis
10	do	prunes et pruneaux
3	do	cognac [illegible]
3	do	[illegible]
4	quarts de pipes cognac [illegible]	
2	do	do [illegible]

A vendre par GRATIAA, CUMMAGERE & Co, 20 rue de la Douane

En Douane:

COGNAC—50 1/2 pipes cognac [illegible]
10 quarts vieil Armagnac
17 do vieille eau de vie fine Champagne
10 quarts cognac Lancel
5 demi pipes Hennessy
10 quarts do do
20 do do Alexandre Seignette
5 demi pipes Roberts
10 quarts do do
100 barriques de Arababembault [illegible]
PORTO—50 quarts marque de la [illegible]
SHERRY—100 quarts vin de Xérès [illegible]
100 bariques do do

A vendre à bas prix pour clore [illegible] GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20, rue de la Douane

PRUNES de Reig—30 quarts en magasin, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co.

HUILE d'olive "Bordeaux"—[illegible] paniers de 12 bouteilles huile d'olive. 200 paniers de 24 demi bouteilles do do. A vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co, 20 rue de la Douane

COGNAC Samuel [illegible] pipes en débarquement du navire Isabella de Bordeaux, et à vendre par FREAU & COUTURIE, 31 et 33 Gravier

SUCRE de la Havane—[illegible] caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane, en débarquement du brick Wm Clark, à vendre par R. CAHUZAC & co, 30 Vieille Levée

MIEL—40 borçons miel de Cuba, en débarquement du brick Wm Clark, venant de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée

REÇU par le navire Manchester, arrivé du Havre: 6 tonneaux fromages gruyère, 100 caisses absinthe Ed Pernod. A vendre par J N CURIEN, 23 rue Toulouse

REÇU par les navires Our Union et Isabella, arrivés de Bordeaux: 50 barriques vin rouge, Côtes de Fronsac, 20 do do St Julien, 20 do vin blanc Haut Sauternes. A vendre par J N CURIEN, 23 rue Toulouse

Vin Washington Morton

200 caisses grandes et demi-bouteilles Lafite Margaux, en déchargement du navire Isabella, de Bordeaux et à vendre par FREAU & COUTURIE, 31 et 34 rue Gravier

FRUITS AU JUS—100 caisses assorties Mahoeau, en débarquement du navire Isabella, de Bordeaux et à vendre par FREAU & COUTURIE, 31 et 34, rue Gravier

VIN BLANC—38 barils J.B Ducanle, en débarquement du navire Isabella, de Bordeaux, et à vendre par FREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier

FRUITS à l'eau-de-vie—100 caisses assorties, en débarquement du navire Isabella de Bordeaux, et à vendre par FREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier

REÇU par le navire [illegible], de Liverpool—Un grand assortiment de COUTIL FIL rayé très convenable pour tentes, rideaux de galeries, stores, etc., à vendre chez P. MALLARD, No 67 rue Royale

Aux fabricants de cigares.

LES soussignés ont reçu et offrent, en gros et en détail, un grand assortiment de PAPIERS GOMMÉS DE COULEURS ASSORTIES, pour BOITES DE CIGARES et cigarettes. P. DUREL & Co, Marchands de fournitures de bureau, imprimeurs et relieurs, No 57 rue de Chartres

COGNAC "United Vineyard Proprietors" 5 1/4 pipes 1856; 5 1/2 do 1851; 10 1/4 do 1852. Sous les clefs de la Douane. A vendre par FREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier

VIN blanc—36 barils Haut Sauterne J. B. Durand, en débarquement du navire Our Union, de Bordeaux, et à vendre par FREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier

Liquidation! Liquidation!

RUE ROYALE, 141, *Entre Dauphine et St-Louis.*

MLLE C. GUERIN informe respectueusement les Dames qu'elle vendra, à prix extrêmement réduits, le reste de son magnifique assortiment de Modes, Lingeries, Broderies et Nouveautés de toutes sortes.

EN débarquement du navire Our Union—50 caisses fruits au jus de Toulouse; 50 c. champagne Crème de Bouzy, de la marque Robert père & fils, à vendre par G. VALETON & co, 25 Tchoupitoulas

PLANT DE CANNES A SUCRE—4000 barils [illegible] en débarquement du navire Joe Marcello, et à vendre par FRED. CAMERDEN, 24 rue Gravier

CHAMPAGNE — CHAMPAGNE—200 paniers de vin de Champagne, en grandes et demi bouteilles, à vendre par LANATA FRERES, 6 à 11 rue Jefferson

Fromage.

40 MEULES fromage de Gruyère [illegible] FRERES & BORDELOIS, Enc. Royale et Dumaine.

Vins de Marseille.

40 BARRIQUES [illegible] FRERES & BORDELOIS, Enc. Royale et Dumaine.

AVIS DE DIVIDENDE.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Samedi 31 janvier 1857.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Banque qu'il a été déclaré aujourd'hui un dividende de [illegible] payable [illegible] à partir de mardi, 10 février courant. [illegible], Caissier

Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans.

2 février 1857.

A UNE ELECTION de directeurs de cette Compagnie, tenue [illegible] 1857, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour l'année courante.

P. N. WOOD,
JAS. H. [illegible],
W. N. MERCER,
J. G. [illegible],
J. K. [illegible],
WASH. JACKSON.

Et à une assemblée des directeurs tenue aujourd'hui, P. N. Wood a été réélu Président. [illegible] Trésorier

LEÇONS PARTICULIERES.

LE soussigné pour disposer de quelques heures pour donner dans les familles des leçons de français et de littérature [illegible] [illegible] au Ste-Barbe. De 9 heures à midi, rue des Remparts, 124, entre St Louis et Toulouse. fév—15

DEMANDES.

DEMANDE DE COMMIS.

ON demande [illegible] clerc—3.

Demande d'emploi.

UN jeune homme [illegible] S'adresser au bureau [illegible] 6fev—5t

Demande d'une cuisinière.

UNE [illegible]

DEMANDE

ON [illegible]

Un jardinier et économe

DESIRE trouver [illegible]

On demande à acheter *UNE BONNE NOURRICE.*

S'adresser No 42, rue des Magasins. 31janv—10f

UNE DAME [illegible] de l'Europe et pouvant donner [illegible] désirerait trouver [illegible]

DEMANDE

DE bonnes [illegible] Mme P. ALBERT, [illegible] 10 dec—6S

ON demande un agent à la commission pour [illegible] S'adresser au bureau [illegible] 5 jan

ON demande [illegible] magasin de [illegible] de l'Abeille.

VETEMENS DU DERNIER GENRE A BON MARCHÉ! BON MARCHÉ! BON MARCHÉ!

Un magnifique assortiment de VETEMENS DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE & Co, No 24, rue des Magasins, encoignure Gravier, [illegible]

AVIS. *BUREAU DU VERITAS LLOYD*

[illegible]

CINQ CENTS piastres de récompense.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Peintre en portraits.

M. H. HARDING [illegible]

MME L. DUTOUR [illegible]

LE soussigné [illegible]

Hôtel d'Orléans.

151, *rue de Chartres.*

MME CATHERINE LACHENMEYER, propriétaire de l'Hôtel d'Orléans, a l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour elle continue la gérance de son établissement à M. John B. Prat qui déjà bien connu et ayant dirigé l'hôtel Green Oaks, à B. cal. Les notables améliorations qui viennent de faire dans l'Hôtel, et l'habile direction avancée par le nommé de M. Prat [illegible] Nlle-Orléans 12 janvier 1857. 14 jan—2m

JOHN CULBERTSON, AVOCAT ET CONSEILLER, *No 53, Passage de la Bourse St-Louis.* 31janv—1an

AVIS AUX HABITANTS.

UN jeune homme [illegible]

Avis.

LE soussigné, propriétaire [illegible] Nouvelle-Orléans, 1er fév 1857. [illegible] THOMAS & Co, [illegible] 9 fev—10

94, rue de Chartres 94, rue de Chartres

MLLE TH. DETER

SUCCESSEUR DE [illegible] TABER,

VIENT de recevoir d'Europe un grand assortiment de [illegible] 31 janv—1m

Champagne Heidsieck.

NOUS recevons [illegible] **Chas. HEIDSIECK,** HEIDSIECK & Co, [illegible] F. J. HART & Co, Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas

Au public. B. PIFFET

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il a transféré son grand assortiment varié de marchandises de fantaisie et de **GARNITURES DE ROBES,** *No 124, rue du Canal,* [illegible]

AVISO.

El que suscribe debiendo salir para Europa en todo el mes de Marzo próximo, suplica a las personas que le deben y á aquellas á quienes pudiera deber, se sirvan pasar á su escritorio para liquidar sus cuentas. A. F. VALLS, 73, calle de Magasins

AVIS.

LE soussigné devant partir pour l'Europe dans le courant du mois de mars prochain, prie les personnes qui lui doivent et celles à qui il pourrait devoir, de se présenter à son bureau pour un règlement de comptes. A. F. VALLS, 73, rue des Magasins

SEL—10 barils sel d'Epsom—1re qualité. A vendre par P. CUSACHS FRERES & Co

$198,900.

LOTERIE DU MARYLAND.

Pour être tirée sur le PLAN DE LA HAVANE.

GRANDE LOTERIE CONSOLIDEE DU MARYLAND,

Au profit des [illegible] Maryland

Classe Extra Deux.

Pour être tirée à Baltimore, Maryland. SAMEDI, 28 février 1857.

R. FRANCE & Co, Directeurs, *Les lots s'élevant à $198,900!* Les lots sont payés en [illegible] 30,000 numéros—1,600 lots!

—PLAN.—

[illegible]

APPROXIMATIONS.

[illegible]

PLAN DE LA LOTERIE.

[illegible]

TOMBOLA de $16,000. *A LA LIBRAIRIE NOUVELLE,* 107, rue de Chartres.

Lots principaux.

Un terrain avec maison haute en briques, rue des Remparts, No 70, entre les rues de Conti et St Louis; Un Buggy neuf et un beau cheval; Deux pianos; une parure de diamants; Cinq lots d'argenterie; Cinquante montres en or [illegible]; Vingt bracelets [illegible].

Le lot principal à une valeur [illegible]

$16,000.

Le tirage qui avait été annoncé pour le 31 janvier a été retardé [illegible] On fera connaître incessamment la date précise.

Il reste encore des billets à placer. 107, rue de Chartres 107

AVIS AU PUBLIC. *LE TIRAGE DE LA* **TOMBOLA,** *VENTE PAR SOUSCRIPTION* *44 LOTS GAGNANTS,* [illegible]

SPECIALITE de DENTELLE 123, *Encoignure Bourbon et St Louis.* **Mme P. LAFARGUE** [illegible]

Chemin de fer des Opelousas.

AVIS—[illegible]

UN dividende [illegible]

AVIS IMPORTANT. **AGENCE GENERALE DE COLLECTIONS,** 44, RUE ROYALE.

LES soussignés offrent [illegible] J. E. Trudeau avocat, [illegible] 12 janv—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE **CHARLES LEVY,** Chirurgien Pédicure,

A transféré son domicile au No 192, rue Royale [illegible]

EXTIRPE les cors [illegible]

Les prix sont de $1 par [illegible]

Chantier de merrains.

ELY FONTENE, [illegible]

EN débarquement du [illegible] P. D. SEGOND & Co

C. C. Haut Brion La Mission

12 BARRIQUES année 1849, 207 caisses do 184[illegible], 151 do do 18[illegible], 10 do do 18[illegible], 9 do do [illegible] LOUIS F MAXENT, 50 rue Toulouse

Bordeaux....... Bordeaux!

80 barriques vin rouge Frontin, [illegible] LOUIS F MAXENT, [illegible] 26 janv

BOUCHONS—300 balles [illegible] P. CUSACHS FRERES & Co.

AMANDES de Tarragone [illegible] P. CUSACHS FRERES & Co, Enc. Royal et St Philippe

AMANDES DOUCE—[illegible] P. CUSACHS FRERES & Co.

VINS DE CATALOGNE—[illegible] P. CUSACHS FRERES & Co.

ARTICLES DIVERS—[illegible] P. CUSACHS FRERES & Co, Enc. Royale et St Philippe

FARINE—500 barils [illegible] JOSEPH LANTIS & Co.

CHANDELLES—[illegible] JOSEPH LANTIS & Co.

JAMBONS—[illegible]

AMIDON—[illegible] JOSEPH LANTIS & Co.

WHISKY—100 barils de [illegible] JOSEPH LANTIS & Co.

EN débarquement du navire Our Union, venant de Bordeaux: 6 demi pipes eau de vie Cognac [illegible] A. CASERES, 25, Vieille Levée

SAVON [illegible] LION FRERES & Co, 21, rue de Chartres